EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Centre Jean Bosco Saint-Omer

Titre professionnel
Couvreur Zingueur

(niveau 3)

RNCP 36 101 - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36101/

PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme

Trouver un maître d'apprentissage

Maitrise des savoirs de base : savoir lire, écrire et compter

DURÉE

1 an – 584 heures

PROCHAINE SESSION

De septembre 2024 à juillet 2025

PRÉSENCE AU CFA

En moyenne une semaine tous les 15 jours

NOMBRE DE PLACES

15

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

Prise de contact sous 7 jours

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous réserve de signature du contrat d'apprentissage

100% Taux de satisfaction *pour 4 apprentis depuis 2023

100% Taux de réussite à l'examen *pour 4 apprentis depuis 2023

100% Sorties positives *50% emploi dans les métiers visés & 50% poursuite d'études à 6 mois

Taux de rupture cumulé : **50%**
*pour 4 apprentis depuis 2023

Objectifs professionnels

Préparer l'apprenti.e à l'acquisition de compétences techniques, savoirs et savoir-faire qui lui permettront d'exercer son activité future. A l'issue, il.elle sera capable de :

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser les couvertures de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc
- Réaliser et mettre en oeuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

Notre valeur ajoutée

Afin de favoriser l'autonomie et l'employabilité des bénéficiaires en fin de cursus, notre centre propose à tous ses apprenti.e.s :

- La formation aux habilitations électriques H0 B0
- La formation R408 (Montage échafaudage de pied)
- La formation CACES® Nacelles R486
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail
- Participation à des journées de sensibilisation (HDF Propres, Lutte contre le Harcèlement Scolaire, Octobre Rose, Égalité Hommes Femmes...)

Afin d'accompagner les apprenti.e.s tout au long de leur parcours :

- Existence d'un point écoute (entretien individualisé)
- Service dédié à la recherche de contrat et à l'insertion professionnelle : melanie.duval@jeanbosco-guines.fr
- Service mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr
- Participation à des ateliers de techniques de recherche d'emploi, coaching...

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

TARIF

Gratuit pour l'apprenti.e

Coût contrat : 7 000 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1: «La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n°2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Dernière mise à jour : 29/03/2024

La pédagogie du Centre Jean Bosco

Cours en présentiel avec supports numériques et informatiques. Mise en situation pratique. Utilisation de plateaux dédiés agréés pour les jurys d'examen

Individualisation des parcours
Enseignement adapté à chaque profil et selon le niveau d'étude. Possibilité de valider le titre par blocs de compétences (CCP)

Accessibilité handicap : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite – réglementation ERP
Service Handicap de l'UFA : melanie.bourre@jeanbosco-guines.fr

Modalités d'évaluation
Evaluation des compétences au fil de la formation, mises en situation pratique quotidienne, bulletins semestriels à l'issue d'un conseil de classe.

Validation /Sanction (certificateur)
Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
Date d'enregistrement de la certification : 04/01/2022
Possibilités d'équivalence vers d'autres certifications du Ministère du Travail (CQP)

Perspectives post formation
Insertion professionnelle
Couvreur ardoisier, couvreur tuilier
Le centre propose d'autres formations dans le domaine du bâtiment : le titre professionnel carreleur-chapiste, plaquiste-plâtrier ou encore peintre en bâtiment.

Débouchés Professionnels
Couvreur ardoisier

Passerelle : Non

Le salaire de l'apprenti.e en Bâtiment Travaux publics (BTP)

	Pourcentage du SMIC BRUT Mensuel : 1 766,92€ - sur la base de 35 h 1 AN
<18 ans BTP	40% soit 708,77€
18 à 20 ans BTP	50% soit 883,46€
21 à 25 ans BTP	55% soit 971,81€
26 ans et + BTP	100% soit 1 766,92€

UFA JEAN BOSCO

03 59 61 90 10
Pré-inscriptions en ligne :
yannick.decobert@jeanbosco-stomer.fr

Quai du Haut Pont
62500 St Omer